



COMMUNE DE  
**CHEYRES-CHÂBLES**

# **Rapport de gestion 2025**





Madame la Présidente du Conseil général,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'article 85 de la loi sur les communes, le Conseil communal vous présente ci-après le rapport de gestion et les comptes pour l'année 2025. La commission financière a analysé ces documents et émis ses préavis. Ces comptes, soumis à l'approbation du Conseil général, sont établis en référence au budget 2025. Il s'agit du cinquième exercice comptable réalisé selon les règles du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

En 2025, 11 projets ont été menés à terme. Parmi ceux-ci figurent, entre autres, la réfection de la route du Pré-de-la-Vigne, le mandat d'étude parallèle pour les centres de nos deux villages, la refonte du site Internet, l'aménagement de zones 30 km/h au bas du village de Cheyres, la réfection des passerelles dans la Grande Cariçaie (secteur Crevel) ainsi que diverses études.

Sur les 14 projets en cours, représentant un montant total de 4,22 millions de francs, 9 ont été soumis à l'approbation du Conseil général en 2025 pour un montant de 2,62 millions. Il s'agit principalement d'investissements de remplacement concernant le port principal (1,13 million) et d'études ou concours (1,3 million) qui ont été acceptés.

Le Conseil communal s'est focalisé sur la **VISION** à moyen et long terme, ainsi que sur le Mandat d'Étude Parallèle (MEP) concernant les deux centres villageois. L'objectif est de mettre en place une planification des nouveaux investissements et des investissements de remplacement pour les 15 prochaines années. Cette planification des investissements est couplée à la planification financière réalisée par BDO pour les cinq prochaines années ; elle se base sur les prévisions fiscales et l'évolution de la population. Cette feuille de route, adaptable et modifiable en continu, devrait permettre aux prochains conseillers communaux de travailler de manière optimale et ciblée.

Vous trouverez dans ce document :

- Le compte de résultats par groupe de matières ;
- La liste motivée des dépassements de crédits ;
- La liste non motivée des dépassements inférieurs à CHF 5'000 ;
- Le détail des investissements en cours avec les crédits d'engagement votés et acceptés par le législatif ;
- Le détail de tous les crédits d'engagement clôturés en 2025, incluant l'écart par rapport aux crédits votés.

L'exercice 2025 affiche un bénéfice de CHF 884'000. Ce résultat s'explique principalement par :

- CHF 433'000 d'impôts relatifs aux années précédentes, que nous n'avons pas le droit de budgétiser ;
- CHF 360'000 de surplus d'impôts sur les gains immobiliers, alors que nous avons budgétisé CHF 370'000.

Concernant les charges d'exploitation, nous sommes parvenus à respecter quasi intégralement le budget, affichant un écart positif de CHF 3'247,47, soit -0,02 %.



Le Service des communes (SCOM) de l'État de Fribourg a recommandé aux communes possédant un port de transférer celui-ci du patrimoine financier au patrimoine administratif, au motif que les ports se situent sur le domaine public. Notre organe de révision a pris note de cette remarque, mais il comprend notre point de vue consistant à maintenir notre port dans le patrimoine financier. En effet, un tel transfert entraînerait une augmentation mécanique de la dette affichée sans compensation par l'actif correspondant, ce qui ferait exploser nos indicateurs d'endettement. En maintenant le statut actuel, nous garantissons que les indicateurs financiers MCH2 restent pertinents, la dette envers nos locataires étant correctement neutralisée par l'actif y relatif. Cela nous permet également de mettre à jour notre règlement des ports dans un cadre financier stable. »

Compte tenu de notre vision, des informations reçues concernant le MEP, des investissements intercommunaux ainsi que des réflexions menées sur l'évolution de la population et des recettes fiscales, la nouvelle législature a tous les atouts en main pour prendre les bonnes décisions d'investissement. Celles-ci permettront de préserver notre stabilité financière.

Le Conseil communal est unanimement très satisfait de ce résultat et remercie le Conseil général de la confiance qu'il nous témoigne pour aller de l'avant et atteindre notre vision future.

Cheyres, le 23 mars 2026

Au nom du Conseil communal de Cheyres-Châbles

Le Vice-syndic  
Philippe Rapo

Le Syndic  
Fabien Monney

## Commentaires généraux sur les comptes

L'exercice 2025 présente un bénéfice de CHF 884'436.18. La différence avec le budget de CHF 884'028.18 provient des éléments suivants :

• Encaissements supplémentaires impôts années précédentes	CHF	452'350
• Diminution encaissement impôt mutations	CHF	-70'250
• Encaissements supplémentaires prestation en capital, impôts gain immobilier & impôt sur les successions	CHF	548'850
• Augmentation de l'estimation des impôts 2025 à percevoir	CHF	89'000
• Ajustement provision débiteurs	CHF	-122'300
• Autres différences résiduelles	CHF	<u>-13'622</u>
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>884'028</b>

Le résultat positif enregistré pour l'exercice 2025 s'explique principalement par des éléments exceptionnels liés aux autres impôts et notamment une plus-value budgétaire de plus de CHF 350'000 sur l'impôt gain immobilier. Une autre part importante découle du retard dans l'encaissement d'impôts relatifs aux années précédentes, pour un montant de CHF 452'350. Bien que ces recettes concernent des exercices antérieurs, elles ont été perçues en 2025 et comptabilisées comme revenus de l'exercice en cours. À cet égard, il convient de relever qu'au 31 décembre 2025, plus de 800 contribuables n'avaient pas encore reçu leur taxation 2024, ce qui illustre un retard du service cantonal des impôts.

Les indicateurs financiers témoignent d'une nette amélioration de la situation. L'endettement diminue sensiblement, tant en valeur globale que par habitant, traduisant un assainissement progressif des finances communales. Parallèlement, la capacité d'autofinancement progresse fortement, permettant à la commune de couvrir une part importante de ses investissements sans recourir à l'emprunt.

Dans l'ensemble, la situation financière de la commune est solide et en amélioration. Il conviendra toutefois de veiller, pour les prochains exercices, à maintenir un niveau d'investissement adéquat afin de garantir la pérennité et la qualité des infrastructures.

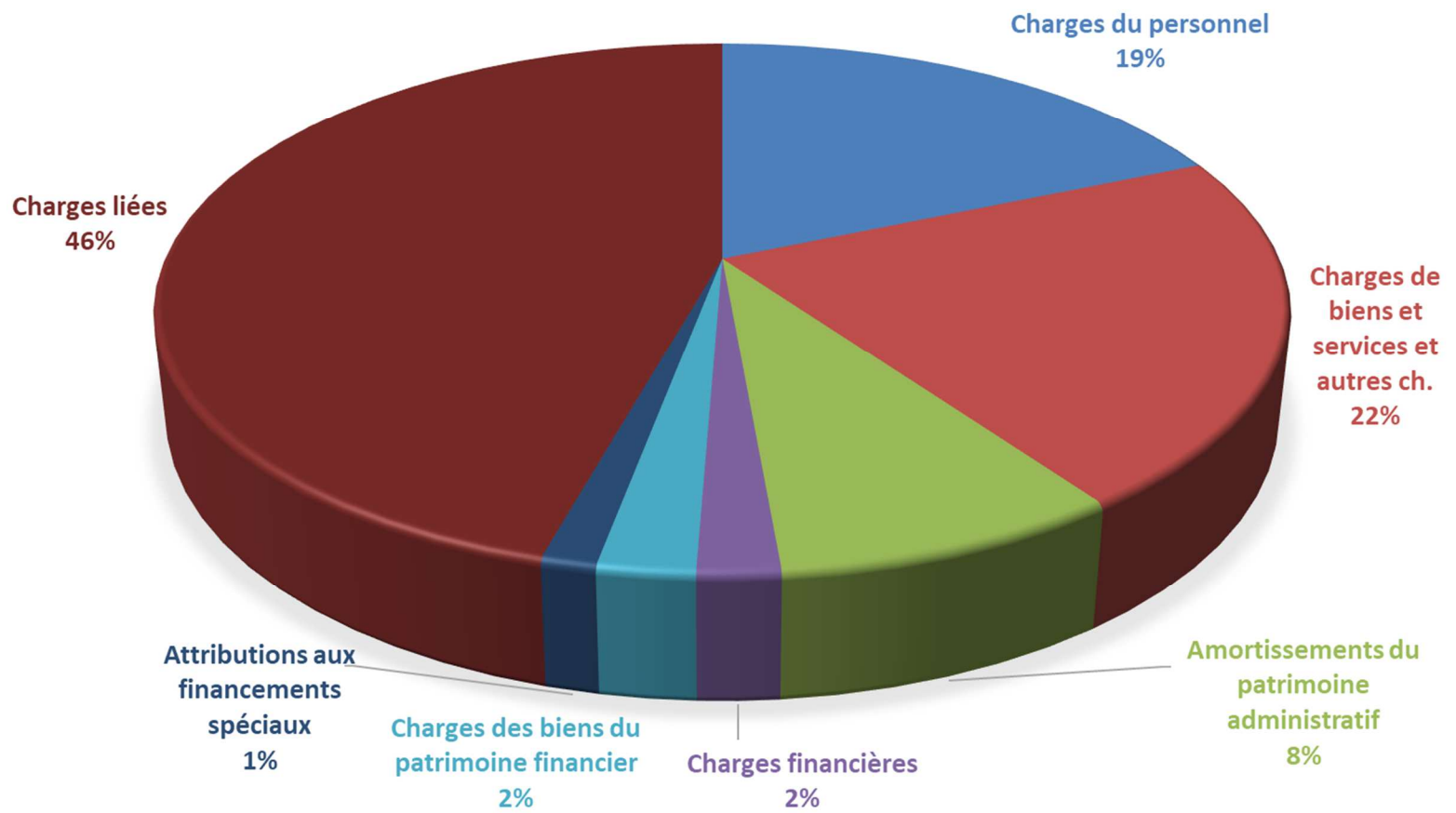
Enfin, le flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation, qui s'élève à CHF 1'575'368, a permis de couvrir l'intégralité des investissements nets de CHF 964'131 en 2025. La commune a ainsi pu éviter le recours à un nouvel emprunt.

## Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

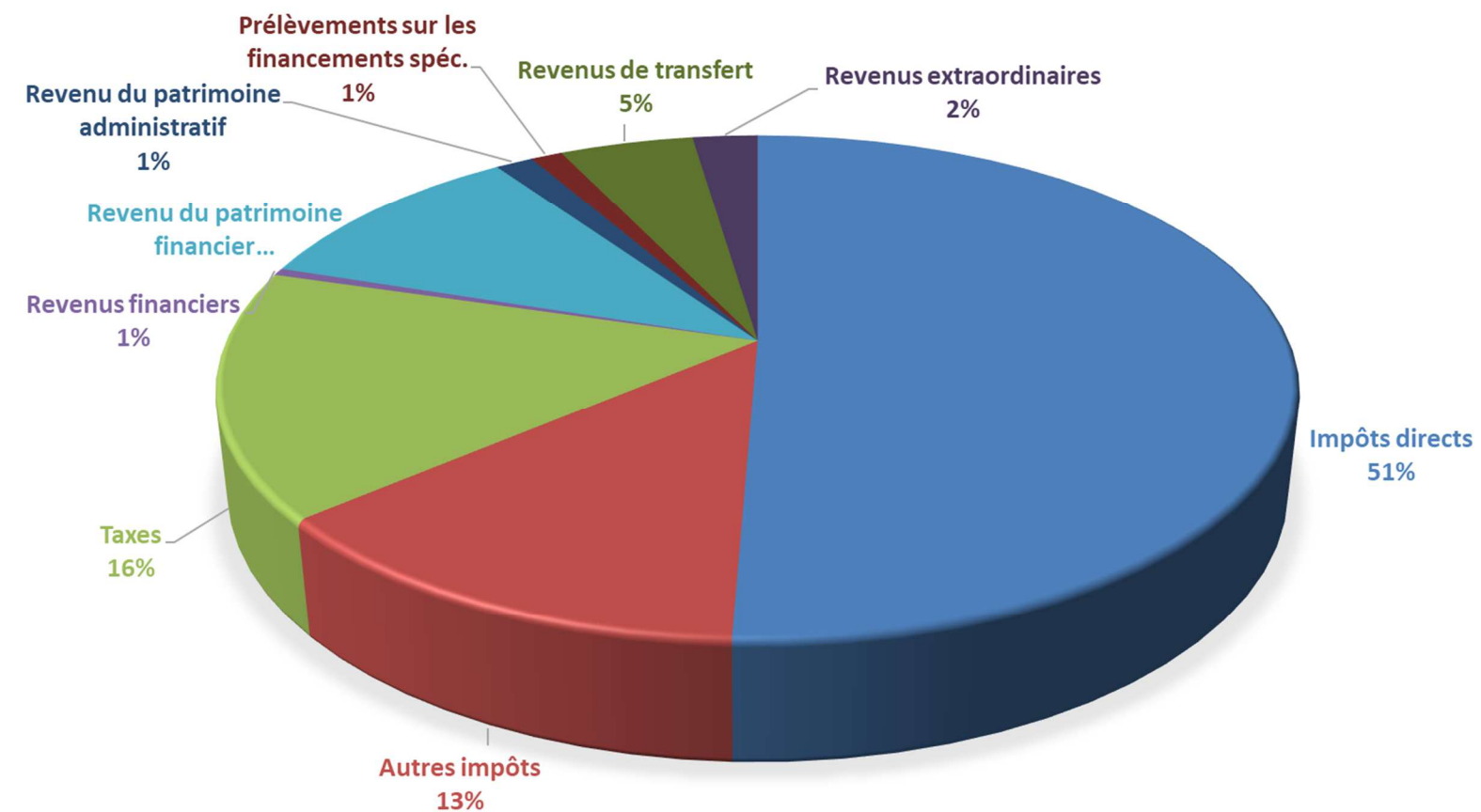
CHARGES	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	2 499 207.75	-	2 497 355.22	-	2 306 369.50	-
31 Charges de biens et services et autres ch.	2 898 813.69	-	2 794 635.00	-	2 832 344.66	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 136 709.99	-	1 238 641.80	-	1 088 370.80	-
340 Charges financières	269 547.39	-	212 500.00	-	253 075.02	-
343 Charges des biens du patrimoine financier	318 018.00	-	528 800.00	-	268 828.60	-
344 Réévaluation patrimoine financier	-	-	-	-	4 512.00	-
35 Attributions aux financements spéciaux	180 323.07	-	180 700.00	-	176 255.55	-
36 Charges liées	6 141 081.65	-	6 237 626.27	-	5 984 380.49	-
39 Imputations internes	239 986.70	-	240 365.00	-	239 043.70	-
<b>3 Total des charges</b>	<b>13 683 688.24</b>	<b>-</b>	<b>13 930 623.29</b>	<b>-</b>	<b>13 153 180.32</b>	<b>-</b>

REVENUS	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40 Impôts directs	-	7 254 272.85	-	6 588 000.00	-	6 909 980.60
40 Autres impôts	-	1 878 089.55	-	1 517 000.00	-	1 914 086.70
42 Taxes	-	2 270 645.20	-	2 332 200.00	-	2 247 110.20
44 Revenus financiers	-	65 181.65	-	41 100.00	-	63 526.24
44 Revenu du patrimoine financier	-	1 485 076.50	-	1 507 980.00	-	1 472 501.35
44 Réévaluation patrimoine financier	-	-	-	-	-	596 598.00
44 Revenu du patrimoine administratif	-	194 235.55	-	177 180.40	-	172 720.65
45 Prélèvements sur les financements spéc.	-	161 372.66	-	505 434.63	-	157 821.51
46 Revenus de transfert	-	685 813.56	-	688 321.06	-	695 912.66
48 Revenus extraordinaires	-	333 450.20	-	333 450.20	-	333 450.20
49 Imputations internes	-	239 986.70	-	240 365.00	-	239 043.70
<b>4 Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>14 568 124.42</b>	<b>-</b>	<b>13 931 031.29</b>	<b>-</b>	<b>14 802 751.81</b>

## RÉPARTITION DES CHARGES



## RÉPARTITION DES PRODUITS



**Liste non motivée des dépassements supérieurs à 20% mais dont l'écart est inférieur à CHF 5'000**

N° Compte	Libellé	Charges / Produits Exercice	Charges / Produits Budget	Ecart	Ecart %
0110.3000.03	Rémunération commission de naturalisation	2 640.00	2 000.00	<b>640.00</b>	32.00%
0220.3134.00	Assurances diverses, RC mobilier	9 601.20	8 000.00	<b>1 601.20</b>	20.02%
1110.3101.00	Signalisation routière	1 409.05	1 000.00	<b>409.05</b>	40.91%
1500.3180.00	Pertes sur débiteurs	700.00	200.00	<b>500.00</b>	250.00%
2170.3050.00	Cotisations AVS-APG-AC, frais administratifs	7 403.35	5 217.00	<b>2 186.35</b>	41.91%
2170.3054.00	Cotisations aux caisses de compensations	2 680.30	2 103.00	<b>577.30</b>	27.45%
2170.3055.00	Cotisations aux assurances d'indemnités journalières	1 084.85	687.00	<b>397.85</b>	57.91%
2170.3144.00	Entretien, rénovation des bâtiments scolaires	12 030.25	10 000.00	<b>2 030.25</b>	20.30%
2191.3151.00	Entretien machines et matériels	1 409.85	1 000.00	<b>409.85</b>	40.99%
6150.3052.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	6 104.65	4 997.10	<b>1 107.55</b>	22.16%
6310.3300.60	Amortissements planifiés Machines	28 771.02	23 790.12	<b>4 980.90</b>	20.94%
7101.3052.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	1 021.40	768.90	<b>252.50</b>	32.84%
7301.3010.01	13ème salaire, primes	10 222.80	7 930.00	<b>2 292.80</b>	28.91%
7301.3130.13	Frais ramassage spécial Restaurants	4 800.00	2 400.00	<b>2 400.00</b>	100.00%
7301.3181.00	Pertes sur débiteurs	650.00	500.00	<b>150.00</b>	30.00%
7710.3010.00	Salaire du personnel communal	10 347.95	7 660.00	<b>2 687.95</b>	35.09%
7710.3050.00	Cotisations AVS-APG-AC, frais administratifs	1 102.55	546.00	<b>556.55</b>	101.93%
7710.3052.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	908.10	527.00	<b>381.10</b>	72.31%
7710.3054.00	Cotisations aux caisses de compensations	405.00	220.00	<b>185.00</b>	84.09%
7710.3143.00	Frais d'entretien du cimetière	5 960.25	2 500.00	<b>3 460.25</b>	138.41%
1110.4270.00	Amendes	7 530.05	10 000.00	- <b>2 469.95</b>	-24.70%
2180.4631.00	Subventions cantonales à l'AES	13 591.95	18 000.00	- <b>4 408.05</b>	-24.49%
9100.4011.00	Impôt sur le capital personnes morales - année fiscale	10 000.00	13 000.00	- <b>3 000.00</b>	-23.08%
9610.4402.00	Intérêts des capitaux & Impôt anticipé	751.00	2 000.00	- <b>1 249.00</b>	-62.45%

## Liste motivée des dépassements supérieurs à 20% et supérieurs à CHF 5'000

		Dépassement en CHF	%
0210.3158.00	<b>Prestation pour service des finances</b>	<b>6 202.25</b>	<b>89%</b>
<p>Une partie du surcoût provient de la réactualisation de la planification financière pour CHF 3'473.25. L'écart résiduel provient de l'évaluation du patrimoine financier qui a coûté CH 9'729 au lieu des CHF 7'000 budgetés.</p>			
0290.3144.05	<b>Entretien bâtiment Rte Chapelle 26</b>	<b>5 895.70</b>	<b>39%</b>
<p>Le dépassement provient du changement d'une porte de garage pour CHF 2'800. Ce montant n'était pas prévisible au moment de l'établissement du budget 2025.</p>			
0290.3151.01	<b>Contrats d'entretien, maintenance (PA)</b>	<b>30 206.25</b>	<b>432%</b>
0290.3030.00	<b>Remboursement de salaire du personnel</b>	<b>11 630.05</b>	
<p>En 2025, le service conciergerie a du palier à de nombreuses absences. Les remplacements par une entreprise professionnelle ont coûtés CHF 19'272.55. En contrepartie la commune a reçu une indemnisation à hauteur de CHF 11'630.05. La différence résiduelle provient de la réception d'une facture pour l'établissement du concept de conciergerie et des contrôles qualité qui s'en sont suivis pour CHF 12'161.25.</p>			
3290.3636.00	<b>Dons sociétés culturelles</b>	<b>25 550.00</b>	<b>568%</b>
0290.4472.00	<b>Location des salles</b>	<b>17 225.00</b>	
<p>Il s'agit pour plus de CHF 27'750 de participation aux locations des salles communales pour les sociétés locales. La contrepartie est comptabilisée dans le compte 0290.4472.00 Location salles.</p>			
3410.3144.00	<b>Entretien installations sportives</b>	<b>13 140.10</b>	<b>45%</b>
<p>Le talus du tennis a été totalement réaménagé et il a fallu changer la balustrade pour CHF 18'688.35 qui n'était pas prévu au budget.</p>			
5451.3010.00	<b>Salaire du personnel communal</b>	<b>30 865.45</b>	<b>7%</b>
5451.3010.09	<b>Remboursement du salaire du personnel</b>	<b>10 587.90</b>	
5451.3030.00	<b>Salaire temporaire</b>	<b>3 459.00</b>	
<p>Les remplacements ont été effectués en interne d'où la diminution de la charge des salaires temporaires (-CHF 3'459) Le solde du dépassement est en partie compensé par les remboursements d'assurances CHF 10'587.90.</p>			
5451.4240.01	<b>Participation des parents aux pensions</b>	<b>- 56 566.45</b>	<b>-12%</b>
<p>La participation financière des parents est calculée sur la base de leurs revenus, lesquels constituent le critère déterminant pour l'établissement des tarifs. Il ressort en outre de l'analyse comparative des exercices 2024 et 2025 que les recettes inscrites au budget ont été surestimées.</p>			

## Liste motivée des dépassements supérieurs à 20% et supérieurs à CHF 5'000

			Dépassement en CHF	%
6150.3010.00	<b>Salaire du personnel communal</b>		<b>25 230.35</b>	<b>25%</b>
6150.3010.09	<b>Remboursement de salaire du personnel</b>	-	<b>15 748.65</b>	
Les absences au sein du service de voirie ont engendré un surcoût qui a été en partie compensé par les remboursement des assurances.				
6150.3120.00	<b>Electricité, mazout</b>		<b>10 696.95</b>	<b>36%</b>
Le surcoût provient en partie de la consommation d'électricité des bornes de recharges de véhicules électriques pour CHF 7'235.15. En 2025 le compteur électrique a été changé et le relevé du décompte final montre une consommation annuel disproportionnée. Une demande de contrôle des informations et de la lecture de l'ancien compteur a été déposée auprès du Groupe E.				
6310.3439.02	<b>Assurance divers, ECAB, RC immeubles Port (PF)</b>		<b>6 559.55</b>	<b>53%</b>
Le dépassement provient de l'assurance pour la faucardeuse qui avait été sous-estimé et qui avoisine les CHF 4'000.				
6310.4250.00	<b>Vente de carburants au Port</b>	-	<b>25 707.52</b>	<b>-8%</b>
6150.3030.00	<b>Achat de carburants au Port</b>		<b>27 945.80</b>	
Le déficit au niveau des ventes de carburants est compensé par les achats. La marge nette est toujours identique.				
6310.4250.01	<b>Vente Bumper, Ventes Gestinergie, autres m</b>	-	<b>19 085.33</b>	<b>-83%</b>
En raison du retard des travaux électriques, la mise en place de la refacturation de la consommation d'électricité a été reportée à 2026.				
6310.4511.00	<b>Prélèvement fonds de rénovation Port</b>	-	<b>267 294.55</b>	<b>-66%</b>
Les travaux électriques n'ayant pas été effectués en 2025, le prélèvement au fonds de rénovation est reporté à 2026.				
7301.3010.01	<b>Salaires temporaires, étudiants</b>		<b>20 622.45</b>	<b>22%</b>
7301.3010.09	<b>Remboursement de salaire du personnel</b>	-	<b>9 800.00</b>	
Les absences au sein du service de voirie ont engendré un surcoût qui a été en partie compensé par les remboursement des assurances.				
7301.3140.00	<b>Frais entretien de la déchetterie</b>		<b>5 140.00</b>	<b>26%</b>
La rénovation du local de la déchetterie a finalement coûté CHF 24'572.10 au lieu des CHF 20'000 prévus.				

## Liste motivée des dépassements supérieurs à 20% et supérieurs à CHF 5'000

		Dépassement en CHF	%
7710.3612.01	<b>Part à une commune Entretien cimetièr Font</b>	<b>10 710.50</b>	<b>153%</b>
<p>En 2025 la Commune d'Estavayer a posé des dalles afin de diminuer les coûts de désherbage. Il est également important de signaler que toutes les futures creuses pour les inhumations devront être effectuées par une entreprise spécialisée au vu de l'instabilité du terrain.</p>			
7900.3132.00	<b>Honoraires des urbanistes</b>	<b>17 201.75</b>	<b>69%</b>
<p>Il s'agit des honoraires liés aux conditions d'approbation du PAL et notamment le concept de stationnement qui a dû être mis à jour.</p>			
9100.4001.00	<b>Impôt sur la fortune personnes physiques -année fiscale</b> -	<b>47 996.55</b>	<b>-7%</b>
<p>Les statistiques cantonales mettent en évidence une diminution des recettes issues de l'imposition sur la fortune. Cette évolution s'explique par un recul de la base imposable au cours de la période considérée.</p>			
9100.4023.00	<b>Impôt sur les mutations</b> -	<b>70 248.40</b>	<b>-20%</b>
<p>Après 4 années d'augmentation des recettes sur l'impôt sur les mutations. Nous connaissons un premier recul.</p>			
9610.3499.00	<b>Intérêts sur remboursements d'impôts</b>	<b>8 954.05</b>	<b>53%</b>
9610.4401.00	<b>Intérêts de retard</b>	<b>20 661.60</b>	
<p>L'augmentation des intérêts sur remboursements est compensée par l'encaissement sur les intérêts de retard.</p>			

## Crédit d'engagement - Commentaires généraux

En 2025, 9 projets ont été soumis pour approbation au Conseil général. Vous trouvez dans le tableau récapitulatif ci-dessous tous les investissements en cours ou terminés en 2025. Seuls les objets terminés au 31 décembre font l'objet d'un décompte détaillé ci-après.

Crédit d'engagement voté sous MCH2	Date de l'approbation	Montant accordé	Etat au 31 décembre
Etude sur l'évolution des aménagements au centre du village de Châbles	29.juin.20	CHF 25 000	Terminé
Aménagement de zones 30km/h bas du village Cheyres	07.déc.20	CHF 65 000	Terminé
Etude pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour la protection contre les crues	27.sept.21	CHF 105 000	Terminé
Etude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles	27.sept.21	CHF 33 000	Terminé
Réparation du môle du grand port	13.déc.21	CHF 55 000	Terminé
Etude pour la réfection de la route de Crevel à Cheyres	05.déc.22	CHF 27 200	Terminé
Mandat d'étude parallèle pour les centres villages	25.sept.23	CHF 170 000	Terminé
Réfection Pré-de-la-Vigne	04.déc.23	CHF 870 000	Terminé
Assainissement de l'éclairage public	11.mars.24	CHF 290 000	En cours
Réfection des infrastructures électromécanique du grand port communal à Cheyres	11.mars.24	CHF 506 000	En cours
Changement du site internet	11.mars.24	CHF 35 000	Terminé
Optimisation énergétique de la zone sportive de Cheyres : pose d'une installation photovoltaïque, mise en conformité du chauffage et changement de l'éclairage des places de sport	23.sept.24	CHF 549 000	En cours
Réfection des passerelles à Cheyres	02.déc.24	CHF 74 600	Terminé
Réfection de la passerelle des Pointus	02.déc.24	CHF 191 000	En cours
Achat d'un robot tondeuse	02.déc.24	CHF 37 400	Terminé
Etudes hydrologique et pour la création d'un chambre de contrôle des sources de Vaularbel à Cheyres	02.déc.24	CHF 63 000	En cours
Mise en conformité de l'arrêt de bus "Châbles FR, Ecole" - phase étude	22.sept.25	CHF 44 000	En cours
Création d'un Plan d'aménagement de Détail pour le secteur du caravaning	22.sept.25	CHF 110 000	En cours
Fusion et l'actualisation du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)	22.sept.25	CHF 136 000	En cours
Réfection de la route de Crevel – Phase étude	01.déc.25	CHF 136 000	En cours
Réfection de la route des Granges au Haut du Carro	01.déc.25	CHF 140 000	En cours
Dragage du grand port	01.déc.25	CHF 475 000	En cours
Réfection du môle côté Jura	01.déc.25	CHF 660 000	En cours
Etude de l'assainissement du site scolaire de Châbles	01.déc.25	CHF 520 000	En cours
Concours en procédure sélective en vue de la création d'un centre scolaire à Cheyres	01.déc.25	CHF 400 000	En cours

Seuls les crédits d'engagement présentant un dépassement, selon les critères de l'article 6 du règlement des finances, sont commentés :

#### 0220.5200.00 Changement du site internet

Type de travaux/ descriptions	Montants					
	Budgets		Effectifs		Différences	
Refonte complète du site internet	CHF	35 000.00	CHF	35 843.80	CHF -	843.80
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>35 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>35 843.80</b>	<b>CHF -</b>	<b>843.80</b>
Pourcentage						102.41%

#### 0290.5290.00 Etude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles

Type de travaux/ descriptions	Montants					
	Budgets		Effectifs		Différences	
Etude	CHF	33 000.00	CHF	9 770.55	CHF	23 229.45
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>33 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>9 770.55</b>	<b>CHF</b>	<b>23 229.45</b>
Pourcentage						29.61%

#### 3410.5060.00 Achat d'un robot tondeuse

Type de travaux/ descriptions	Montants					
	Budgets		Effectifs		Différences	
Robot	CHF	34 900.00	CHF	34 834.00	CHF	66.00
Matériel pour emplacement et couvert	CHF	1 950.00	CHF	1 178.15	CHF	771.85
Divers et imprévus	CHF	550.00	CHF	-	CHF	550.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>37 400.00</b>	<b>CHF</b>	<b>36 012.15</b>	<b>CHF</b>	<b>1 387.85</b>
Pourcentage						96.29%

#### 3420.5030.00 Réfection des passerelles à Cheyres

Type de travaux/ descriptions	Montants					
	Budgets		Effectifs		Différences	
Matériel	CHF	33 700.00	CHF	33 922.75	CHF -	222.75
Travaux	CHF	29 000.00	CHF	18 111.10	CHF	10 888.90
Transport et divers	CHF	11 900.00	CHF	1 371.00	CHF	10 529.00
Soutien Fonds Mobilière Suisse Rando	CHF	-	CHF	- 25 000.00	CHF	25 000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>74 600.00</b>	<b>CHF</b>	<b>28 404.85</b>	<b>CHF</b>	<b>46 195.15</b>
Pourcentage						38.08%

#### 6150.5010.02 Aménagement de zones 30km/h bas du village Cheyres

Type de travaux/ descriptions	Montants					
	Budgets		Effectifs		Différences	
Travaux	CHF	65 000.00	CHF	74 536.70	CHF -	9 536.70
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>65 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>74 536.70</b>	<b>CHF -</b>	<b>9 536.70</b>
Pourcentage						114.67%

Ce crédit a été voté en décembre 2020 avant les règles de MCH2. Toutefois le surcoût provient essentiellement des honoraires suite aux oppositions. Le projet initial a quelque eu été modifié.

### 6150.5010.08 Réfection du chemin Pré-de-la-Vigne

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Travaux Génie civil	CHF	534 000.00	CHF	566 000.00	CHF - 32 000.00
Sanitaire	CHF	152 000.00	CHF	112 564.40	CHF 39 435.60
Eclairage public	CHF	31 000.00	CHF	31 389.05	CHF - 389.05
Honoraires pour exécution (DT)	CHF	49 000.00	CHF	58 947.00	CHF - 9 947.00
Divers et imprévus (-11%)	CHF	104 000.00	CHF	38 482.20	CHF 65 517.80
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>870 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>807 382.65</b>	<b>CHF 62 617.35</b>
<b>Pourcentage</b>					<b>92.80%</b>

### 6150.5290.00 Etude sur l'évolution des aménagements au centre du village de Châbles

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Etude	CHF	25 000.00	CHF	20 821.65	CHF 4 178.35
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>25 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>20 821.65</b>	<b>CHF 4 178.35</b>
<b>Pourcentage</b>					<b>83.29%</b>

### 7201.5290.00 Etude pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour la protection contre les crues

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Honoraire analyse situation	CHF	33 000.00	CHF	40 000.00	CHF - 7 000.00
Etablissement plan d'intervention et alarme	CHF	27 000.00	CHF	30 000.00	CHF - 3 000.00
Inspection caméra	CHF	10 000.00	CHF	3 619.85	CHF 6 380.15
Divers	CHF	35 000.00	CHF	30 216.75	CHF 4 783.25
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>105 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>103 836.60</b>	<b>CHF 1 163.40</b>
<b>Pourcentage</b>					<b>98.89%</b>

### 7900.5290.00 Mandat d'étude parallèle pour les centres villages

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Prestation de l'urbaniste organisateur	CHF	50 000.00	CHF	47 848.65	CHF 2 151.35
Extension du mandat aux périmètres	CHF	20 000.00	CHF	18 427.25	CHF 1 572.75
Honoraires du collège d'experts	CHF	22 000.00	CHF	23 405.45	CHF - 1 405.45
Jetons du collège d'experts	CHF	2 000.00	CHF	2 280.00	CHF - 280.00
Rémunération des bureaux participants	CHF	66 000.00	CHF	77 832.00	CHF - 11 832.00
Divers et imprévus	CHF	10 000.00	CHF	11 507.70	CHF - 1 507.70
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>170 000.00</b>	<b>CHF</b>	<b>181 301.05</b>	<b>CHF - 11 301.05</b>
<b>Pourcentage</b>					<b>106.65%</b>

Les crédits d'engagement ci-dessous ont également été clôturés en 2025 sans qu'aucune dépense n'ait été engagé :

### 6310.5030.00 Réparation du môle du grand port

Il s'agit du crédit voté après les crues de 2021 et qui concerne la partie du môle près de la rampe. Seul une injection de béton a été effectuée.

### 6150.5290.03 Etude pour la réfection de la route de Crevel à Cheyres

Au vu du montant minime, les coûts de CHF 17'620.30 ont été passés dans les comptes de résultats et amortis sur un an. La suite des coûts sont englobés dans la phase d'étude de la réfection de la route de Crevel crédit voté le 1er décembre 2025.